

Duplicata

GREFFE DU

TRIBUNAL D'INSTANCE

DE SARREGUEMINES

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

PLACE DU GENERAL SIBILLE B.P. 71129

57216 SARREGUEMINES CEDEX

TEL. : 03 87 28 31 00

RECEPISSE DE DEPOT

SOCIETE FIDUCIAIRE MOSELLANE

2 RUE ROBERT DOISNEAU

BP 40154

57603 FORBACH CEDEX

V/REF :

N/REF : 2001 B 319 / 2019-B-2670

Le greffier du tribunal d'instance de Sarreguemines certifie qu'il a reçu le 27/05/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017, ainsi que la déclaration de confidentialité.

Concernant la société

AH GROUPE

Société à responsabilité limitée

12 Mont Sainte-Croix

57600 Forbach

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2670 le 28/05/2019

R.C.S. SARREGUEMINES TI 439 873 373 (2001 B 319)

Fait à SARREGUEMINES le 28/05/2019,

LE GREFFIER



439 873 373

019 319

TRIBUNAL D'INSTANCE
RCS - SARREGUEMINES
Dépôt du

N°
Le Greffier :

2019 9 2670

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

EURL AH GROUPE

12 Mont Sainte-Croix

57600 FORBACH

Tél. 03.87.87.13.80

Fax. 03.87.36.76.09 BS

APE : 6420Z-

Siret : 43987337300013



SFM EXPERTISE COMPTABLE

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre Région Lorraine



SAINT-AVOLD

Tel : 0387912291

Fax : 0387912977

Courriel : sfm@sfmexpertise.fr

Web : www.sfmexpertise.fr

Sommaire

BILAN	3
2050 - Bilan Actif	4
2051 - Bilan Passif	5
ANNEXE COMPTABLE	7
Annexe	

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

BILAN

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 23 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL AH GROUPE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 12 Mont Sainte-Croix 57600 FORBACH		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 43987337300013		Néant ☐ Exercice N clos le, 31/12/2017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTE IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement * AB		AC			
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	19 638	AG	19 638		
	Fonds commercial (1) AE	158 752	AI	158 752		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	265 887	AO	265 887	
		Constructions AP	1 879 493	AQ	1 085 072	794 420
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	39 980	AS	22 797	17 183
		Autres immobilisations corporelles AT	802 369	AU	370 791	431 577
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	171 000	CV	171 000	
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD	75	BE	75	
		Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières* BH		4 696	BI	4 696		
TOTAL (II) BJ		3 341 894	1 498 300	1 843 593		
ACTE CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	3 263	BM	3 263	
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT	83 655	BU	83 655	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	54 585	BY	54 585	
		Autres créances (3) BZ	47 300	CA	47 300	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CC		CE		
		Disponibilités CF	1 444 686	CG	1 444 686	
		Charges constatées d'avance (3)* CH	16 178	CI	16 178	
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	1 649 669	CK	1 649 669		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	4 991 563	1A	1 498 300	3 493 263	
	Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an CR					
Clauses de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL AH GROUPE		Néant ☐
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 471 380...)	DA	471 380	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	38 469	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	124 821	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	163 304	
	Subventions d'investissement	DJ	2 878	
	Provisions réglementées *	DK	41 335	
TOTAL (I)			DL	842 189
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 265 524	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 051 976	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	146 757	
	Dettes fiscales et sociales	DY	186 815	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
	Compte régul.	EB		
TOTAL (IV)			EC	2 651 073
Ecarts de conversion passif*			ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 493 263
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 708 385		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE COMPTABLE

Règles et méthodes comptables

Nom de l'entreprise : EURL AH GROUPE
Activité exercée : Activités des sociétés holding
Adresse : 12 Mont Sainte-Croix
57600 FORBACH

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Total du bilan avant répartition : 3 493 263 euros
Résultat : bénéfice de 163 304 euros.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/05/2018 par le dirigeant de l'entreprise.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-01 de l'Autorité des Normes Comptables du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Constructions : 7 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables**Autres immobilisations financières**

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Ils sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements en matière de pension, retraite et autres indemnités n'ont pas fait l'objet d'une provision et ne sont pas couverts par un contrat d'assurance.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile a été constaté pour un montant de 20 474 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	158 752			158 752
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 638			19 638
Immobilisations incorporelles	178 390			178 390
- Terrains	259 998	5 890		265 888
- Constructions sur sol propre	1 495 155			1 495 155
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	383 656	9 127	8 446	384 338
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 067	3 914		39 981
- Installations générales, agencements aménagements divers	212 542	11 339	622	223 259
- Matériel de transport	310 622	161 284	18 508	453 398
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	151 663	14 085	40 036	125 712
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 849 704	205 638	67 610	2 987 732
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	171 000			171 000
- Autres titres immobilisés	20 003		19 928	75
- Prêts et autres immobilisations financières	4 688	9		4 697
Immobilisations financières	195 691	9	19 928	175 772
ACTIF IMMOBILISE	3 223 785	205 647	87 538	3 341 894

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		205 638	9	205 647
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		205 638	9	205 647
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		67 610	19 928	87 538
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		67 610	19 928	87 538

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2017

Éléments achetés	158 752
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	158 752

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 575	63		19 638
Immobilisations incorporelles	19 575	63		19 638
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	708 989	59 728		768 717
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	209 645	25 156	8 446	226 355
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	16 645	6 153		22 798
- Installations générales, agencements aménagements divers	96 942	18 150	622	114 470
- Matériel de transport	108 506	101 200	18 508	191 198
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 873	16 287	40 036	65 124
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 229 601	226 672	67 610	1 388 662
ACTIF IMMOBILISE	1 249 176	226 735	67 610	1 408 301

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 122 761 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 697		4 697
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	54 586	54 586	
Autres	47 301	47 301	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 178	16 178	
Total	122 761	118 065	4 697

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Banques prod. à recevoir	6 985
Total	6 985

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 471 380,00 euros décomposé en 23 569 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	23 569	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés ou annulés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	23 569	20,00

Provisions réglementées

Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	38 050	3 285		41 335
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	38 050	3 285		41 335
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		3 285		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 651 074 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 265 525	322 837	426 041	516 647
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 100	1 100		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 757	146 757		
Dettes fiscales et sociales	186 816	186 816		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 050 876	1 050 876		
Produits constatés d'avance				
Total	2 651 074	1 708 386	426 041	516 647
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	111 400			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	135 288			
(**) Dont envers les associés	1 050 876			

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	2 568
Int.courus/emprunt etab.c	8 010
Conges a payer	30 590
Org.soc. ch./conges payes	7 640
Org.soc. charges a payer	4 210
Etat autres ch. a payer	21
Total	53 039

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constat.d avance	16 178		
Total	16 178		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

Montant en
euros

Plafonds des découverts autorisés

Caution HAMAN Alain
Avals et cautions240 000
240 000

Autres engagements reçus

Total**240 000**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. D'un montant de 20 474 euros, il sera affecté au soutien des mesures suivantes (répartition faite en pourcentage)

% affecté

Soutien du fonds de roulement

100

439 873 873

01 B 319

TRIBUNAL D'INSTANCE
RCS - SARREGUEMINES
Dépôt du

N° 219 B 2670
Le Greffier :

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPTE DE RESULTAT

AH GROUPE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 471 380.00 €

Siège social : 12 MONT SAINTE-CROIX

57600 FORBACH

439 873 373 RCS SARREGUEMINES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2018

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 163 304.43 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - Un résultat de | 163 304.43 € |
| - Une somme de | 8 668.23 € |
| au compte de "réserve légale" pour la porter à 10 % du capital social | |
| - Une somme de | 154 636.20 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2016

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| - Dividende global distribué : | néant |
|--------------------------------------|-------|

Exercice : 31/12/2015

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| - Dividende global distribué : | néant |
|--------------------------------------|-------|

Exercice : 31/12/2014

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| - Dividende global distribué : | néant |
|--------------------------------------|-------|

Distributions de dividendes hors AGO annuelle :

Décision du 31.12.2016

- Dividende global distribué :	50 000.00 €
soit, par titre :	2.12 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	50 000.00 €

Décision du 03.12.2015

- Dividende global distribué :	40 000.00 €
soit, par titre :	1.70 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	40 000.00 €

